

# DIGEMER

Réseau d'hospitalité pour des demandeurs d'asile  
et migrants du Finistère Nord et pays de Brest

## Cent adhérents pour loger les jeunes qui vivaient dans la maison du Dour Bras

### Pour un accueil digne et respectueux des droits fondamentaux des étrangers en France.

Le collectif **Cent pour Un Toit** prend en location un logement pour y héberger des jeunes sans-abri en prenant à sa charge le loyer et les charges, ou pour accompagner des jeunes Mineurs Non Accompagnés hébergés dans des familles.

Ce collectif a à cœur de vivre de manière fraternelle, en réunissant les moyens de loger ceux qui sont délaissés par les pouvoirs publics, en situation d'urgence et de grande détresse matérielle et parfois médicale et morale.

Nous avons besoin de Cent adhérents pour loger des jeunes, dans un logement provisoire, le temps qu'ils puissent accéder au droit de travailler, de signer eux-même un bail, et de subvenir aux frais liés à ce logement.

### CONCRÈTEMENT:

100 donateurs se regroupent, acceptent de donner 5 € minimum par mois, et permettent ainsi à une famille ou une personne sans abri de louer un logement décent en attendant de retrouver son autonomie.

**Un groupe de soutien local** est constitué pour épauler les personnes accueillies:

- dans leur parcours d'adaptation (apprentissage de la langue, travail, santé, soutien administratif, école, parrainage,...).
- en lien avec les associations et organismes partenaires engagés.

L'accompagnement se fait sur plusieurs années. C'est pourquoi nous vous recommandons de privilégier les versements mensuels, selon vos moyens, sur une durée de deux ans, et plus si possible. Nous vous en remercions chaleureusement.

Actuellement DIGEMER a initié 6 collectifs Cent pour un dans la région brestoise pour assurer un hébergement pour 5 familles et un groupe d'isolés. Le financement n'est pas complètement assuré pour l'instant.

**Vous pouvez apporter votre participation** : sur le formulaire du verso de ce tract

- Vous confirmez le collectif que vous voulez soutenir
- Vous indiquez le montant et la périodicité de vos versements
- Vous renvoyez ce formulaire à la responsable du collectif.

Nous vous en remercions très chaleureusement.

Des « 100 pour 1 » existent déjà localement, au sein de Digemer, ainsi qu'ailleurs en France. Souvent initiés par Emmaüs, ils fonctionnent et créent des liens de solidarité intergénérationnels et interculturels, des rencontres et des échanges inédits.

## **BULLETIN D'ENGAGEMENT DES DONATEURS**

### Déduction fiscale

#### **Votre engagement vaut adhésion à l'association.**

**La contribution à Cent pour Un ouvre droit à la réduction d'impôts au taux de 66% dans la limite de 20 % du revenu disponible, en tant qu'association qui en France favorise le logement des personnes en difficultés (loi de finance 2017).**

**Un don annuel de 120€ vous coûte 40€ (pour les revenus imposables)**

### **Soutenir l'hébergement « 100 pour un – jeunes du Dour bras »**

Sur la base des souscriptions obtenues, nous rechercherons un logement pour les jeunes qui logeaient dans la maison du Dour Bras (Brest). Ils ne disposent actuellement d'aucune ressource et dépendent entièrement des associations pour la nourriture, l'habillement, la santé, etc.

Votre participation permettra de leur apporter un peu de sécurité en attendant de pouvoir déposer un nouveau dossier de demande d'asile ou de reconnaissance du statut de mineur. Nous prenons en charge les frais liés au logement (eau, électricité, assurances...), les cartes de bus, la scolarité, les timbres fiscaux et déplacements pour les dossiers ...

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

### **Je Souhaite soutenir l'hébergement «100 pour un – jeunes du Dour bras »**

#### **Je participe au financement :**

- Par prélèvement mensuel de € par mois sur une période de | | 1 an | | 2 ans  
Prélèvement SEPA sans frais, **joindre un RIB**
- Par chèque à l'ordre de « DIGEMER cent pour un – jeunes du Dour Bras »  
(engagement une année, 4 chèques du montant trimestriel, date d'encaissement au dos)

Fait à le

Signature